



mars 2019

Association de communes Mobul Rapport de gestion de l'exercice 2018

Rapport sur les comptes de l'exercice 2018 à l'attention de l'Assemblée des Délégués

1. RESULTAT

Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr. 3'768'027.25. Le budget prévoyait des charges pour un montant de Fr. 3'638'000.00. **L'augmentation des charges par rapport au budget est de Fr. 130'027.25.**

Les produits de fonctionnement s'élèvent également à Fr. 3'768'027.25. Il s'agit du montant des charges de fonctionnement qui ont été facturées aux Communes membres et des subventions cantonales.

Le résultat net de fonctionnement, **avant comptabilisation des soldes aux communes**, fait apparaître un excédent de produits de Fr. 3'918.75 par rapport au budget. Ce montant sera décompté aux Communes.

Par rapport au budget, nous signalons les principales variations suivantes :

	Budget	Comptes	Différences
Dépenses de fonctionnement			
Traitements et jetons de présence (Chap.0)	4 200.00	2 210.00	-1 990.00
Mandat administratif (Chap.0)	60 000.00	45 849.10	-14 150.90
Entretien du réseau (Chap.6)	10 000.00	1 750.00	-8 250.00
Honoraires et frais d'étude (Chap.6)	18 000.00	30 883.15	+12 883.15
Contrats de prestations (Chap.6)	3 350 000.00	3 501 326.65	+151 326.65
Honoraires divers (Chap.7)	25 000.00	19 779.00	-5 221.00

	Budget	Comptes	Différences
Recettes de fonctionnement			
Subventions cantonales pour les études (Chap.6)	9 000.00	18 194.00	+9 194.00
Subventions cantonales pour l'exploitation (Chap.6)	1 822 400.00	1 947 152.00	+124 752.00
Participations communales (Chap.9)	1 726 600.00	1 722 681.25	-3 918.75

2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

a) Administration

01 Législatif et Exécutif

012 Exécutif (comité de direction, commissions)

Les jetons de présence s'élèvent à Fr 2'210.00 alors qu'un montant de Fr 4'200.00 était inscrit au budget.

Les frais de l'organe de révision d'un montant de Fr 2'132.45 sont inférieurs de Fr 67.55 au budget. Pour rappel il s'agit des honoraires pour la révision des comptes 2017 et pour le contrôle des valeurs au bilan effectué durant l'année 2017.

02 Administration

020 Administration générale

La facture de la Ville de Bulle s'élève à Fr 45'849.10 pour les prestations d'administration, de gestion technique, de secrétariat ainsi que pour la tenue de la comptabilité pour l'année 2018. Le budget prévu pour ce poste était de Fr. 60'000.00.

Les frais de publication et d'annonces totalisant Fr 212.15 correspondent aux frais de convocations des Assemblées des délégués. Les frais de ports s'élèvent à Fr 237.80.

b) Culture et loisirs

32 Médias

320 Informations et communications

Les frais internet de Fr 495.10 correspondent à l'hébergement et à la mise à jour du site. Un montant de Fr 1'661.50 a été attribué à BFM pour les modules Start and Go, dans le cadre de RegioMove.

c) Transports et communications65 Trafic régional650 Trafic d'agglomération

L'entretien du réseau de Fr. 1'750.00, correspond à l'aménagement de l'arrêt de bus du Verdel et la modification de celui de Chalamala.

Les frais de communication s'élèvent à Fr. 366.60. Ils sont constitués uniquement des frais à Media Synergie pour les plans et horaires.

Les honoraires et frais d'études s'élèvent à Fr 30'883.15. Une subvention cantonale y relative a été perçue pour un montant de Fr. 18'194.00. Subventions déduites, le dépassement s'élève à Fr. 3'689.15.

Le contrat de prestations s'élève à Fr 3'501'326.65 pour un budget de Fr 3'350'000.00. La différence s'explique par le fait que les TPF n'ont pas pu tenir compte de la juste répartition des temps d'attente, dont le coût est estimé à plus de Fr. 200'000.--. Cependant, ce dépassement de Fr. 151'326.65 est partiellement compensé par l'excédent de subvention cantonale de Fr. 124'752.00. Une aide financière correspondant à la gratuité des bus a été accordée à Bull'Bouge 2018, pour un total de 1'326.65.

69 Trafic, autres tâches690 Autres tâches du trafic

Les frais internet de Fr. 173.80 concernent la mise à jour des horaires sur le site.

d) Environnement79 Aménagement790 Aménagement du territoire

L'imputation interne de Fr. 80'000.00 concerne l'amortissement du PA3 facturé aux communes. Le message initial prévoyait un coût de Fr. 200'000.00 amorti en 4 ans. Lors de l'établissement du budget 2018 l'amortissement a été augmenté à Fr. 80'000.00 pour les deux dernières années, suite au dépassement. Celui-ci ne sera pas suffisant pour amortir le coût fin 2018 de Fr. 140'881.65. Un solde de Fr. 60'881.65 devra encore être prévu au budget 2020.

e) Finances94 Gérance de la fortune et des dettes940 Intérêts et amortissements

Les frais bancaires se sont élevés à Fr 241.05.

941 Participation des communes

Les participations des communes se montent à Fr 1'722'681.25. La somme de Fr 1'726'600.00, selon le budget, a déjà été facturée. Le solde final sera décompté aux communes après l'approbation des comptes par l'Assemblée des délégués, soit Fr. 3'918.75 reversés par Mobul.

Comme précédemment, les participations des Communes ont été divisées en deux parties, soit administration et transports étant donné que la Commune du Pâquier ne participe pas aux frais de transports.

3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

62 Routes communales et génie civil

620 Routes communales et génie civil

La subvention reçue de Fr 587'964.50 a été redistribuée, tandis qu'un deuxième acompte de Fr 63'200 a été versé à la Commune du Pâquier.

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

La subvention reçue en 2017 de Fr 224'050.45 a été redistribuée.

b) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

La subvention reçue en 2017 de Fr 90'000.00 a été redistribuée.

4. COMPTES AU BILAN

a) Actifs

102.0	Raiffeisen c/c 57039.43	Fr. 131'452.05, montant correspondant au solde du c/c bancaire.
115.0	Débiteurs Communes	Fr. 2'701.55, il s'agit du montant à récupérer auprès des communes selon tableau de répartition.
139.00	Produits à recevoir	Fr. 18'194.00, subvention à recevoir concernant les honoraires et études.
141.1	Honoraires étude PA 3	Fr. 140'881.65, solde après virement des investissements 2018 et comptabilisation de l'amortissement.

b) Passifs

200	Fournisseurs divers	Fr 160'587.95 totalisent les diverses factures à payer au 31 décembre 2018.
200.0	Créanciers Communes	Fr 6'620.30, il s'agit du montant en faveur des communes selon le tableau de répartition.
230.0	Subventions à redistribuer	Fr 123'021.00, ce montant correspond au solde des subventions ressortant des comptes d'investissements.